



Rapport de gestion Année 2020



Référence : RAPGESTION2020-V1.1.
Marc Barvais, Président.
Frédéric Rasic, Directeur général.

Avec le soutien de



Wallonie



1 Table des matières

1	Table des matières	2
2	LES COMPTES ANNUELS (Article L1523-16 du CDLD)	3
2.1	Bilan	3
2.2	Compte de résultats	4
2.3	LES COMMENTAIRES FINANCIERS	5
2.3.1	Commentaires à l'ACTIF	5
2.3.2	Commentaires au PASSIF	6
2.3.3	Commentaires du COMPTE DE RESULTATS	9
2.3.4	Comparaison par rapport aux objectifs fixés.	12
2.4	LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	14
2.5	LES REGLES D'EVALUATION	16
3	LES PARTICIPATIONS	19
4	ANNEXES	20
4.1	Synthèse	21



2 LES COMPTES ANNUELS (Article L1523-16 du CDLD)

2.1 Bilan

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIFS		
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>	1 356 830,46	1 444 159,00
Immobilisations incorporelles	10 251,00	33 877,90
Immobilisations corporelles	1 345 988,26	1 409 689,90
A. Terrains et constructions	1 308 193,39	1 357 753,85
B. Installations, machines et outillage	3 591,28	4 104,32
C. Mobilier et matériel roulant	34 203,59	47 831,73
Immobilisations financières	591,20	591,20
<u>ACTIFS CIRCULANTS</u>	881 143,00	988 339,53
Créances à un an au plus	436 024,37	402 110,05
Créances commerciales	307 655,71	299 918,94
Autres créances	128 368,66	102 191,11
Valeurs disponibles	429 322,45	573 777,32
Comptes de régularisation	15 796,18	12 452,16
Montant total de l'actif	2 237 973,46	2 432 498,53
PASSIFS		
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	352 892,08	284 034,13
Capital	0,00	63 166,46
Primes d'émission / Apports	63 363,09	0,00
Réserves	2 021,84	2 021,84
Bénéfice reporté	279 227,45	189 531,12
Subsides en capital	8 279,70	29 314,71
<u>DETTES</u>	1 885 081,38	2 148 464,40
Dettes à plus d'un an	1 093 849,92	1 157 966,30
Dettes à un an au plus	791 231,46	990 498,10
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	64 116,38	63 158,63
Dettes financières	0,00	349 727,52
Dettes commerciales	221 673,66	239 463,32
Dettes fiscales, salariales et sociales	505 441,42	338 111,53
Autre dettes	0,00	37,10
Comptes de régularisation	0,00	0,00
Montant total du passif	2 237 973,46	2 432 498,53

2.2 Compte de résultats

	2020	2019	Variation 2019/2020
Chiffre d'affaires	4 156 575,94	3 600 306,52	15,5%
Produits d'exploitation non récurrents	0,00	0,00	
Subsides	264 000,00	346 208,00	-23,7%
Subside fonctionnement	264 000,00	346 208,00	
Subside projets	0,00	0,00	
Autres produits et récupération de frais	53 178,88	50 357,68	5,6%
Total des produits d'exploitation	4 473 754,82	3 996 872,20	11,9%
Approvisionnements et TVA intracom	-940 055,46	-840 171,83	11,9%
Services et biens divers	-565 595,28	-605 369,19	-6,6%
Total des charges d'exploitation	-1 505 650,74	-1 445 541,02	4,2%
Rémunérations, charges sociales et pensions	-2 682 340,51	-2 203 215,45	21,7%
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	285 763,57	348 115,73	-17,9%
Amortissements	-118 587,82	-154 002,27	-23,0%
Réduction de valeur	2 700,00	-11 700,00	
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	
Autres charges d'exploitation	-12 430,63	-12 266,89	1,3%
Bénéfice d'exploitation	157 445,12	170 146,57	-7,5%
Produits financiers	21 035,01	52 873,76	-60,2%
Charges financières	-22 323,79	-26 177,84	-14,7%
Bénéfice de l'exercice avant impôts	156 156,34	196 842,49	-20,7%
Impôts sur le résultat	-66 460,01	-78 314,29	-15,1%
Bénéfice de l'exercice	89 696,33	118 528,20	-24,3%

2.3 LES COMMENTAIRES FINANCIERS

2.3.1 Commentaires à l'ACTIF

2.3.1.1 ACTIFS IMMOBILISES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles reprennent les valeurs résiduelles des frais de R&D et s'élèvent à 10 251,00 €.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 1 345 988,26 €.

Les immobilisations corporelles sont constituées :

- de terrains et constructions (incluant les aménagements) :
Le patrimoine immobilier de l'intercommunale (bâtiment de notre siège social) représente 1 308 193,39 € ;
- les installations, machines et outillages comprennent essentiellement des frais d'installation informatique pour un total de 3 591,28 € ;
- le mobilier se compose du matériel de bureau du site et du matériel informatique (ordinateurs, logiciels et téléphonie) pour un total de 34 203,59 €.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les immobilisations financières (591,20 €) reprennent la participation détenue à hauteur de 6,20 € dont le détail est repris dans le rapport sur les participations. Ce poste inclut également les cautions et garanties pour un total de 585,00 €.

2.3.1.2 ACTIFS CIRCULANTS

CREANCES A UN AN AU PLUS :

Les créances commerciales s'élèvent à 307 655,71 €. Elles se composent principalement des créances clients (294 472,16 €) et d'une créance client douteuse pour laquelle une réduction de valeur de 50% a été décidée (9 000,00 €).

Les autres créances s'élèvent à 128 368,66 €. Elles se composent principalement des subsides de la Région Wallonne à recevoir (26 400,00 €), des acomptes ONSSAPL (58 527,26 €) et des impôts belge à récupérer de 2019 (42 994,12 €).

VALEURS DISPONIBLES :

Les valeurs disponibles représentent la trésorerie opérationnelle pour 429 322,45 €. Celle-ci est utilisée au bon fonctionnement de l'intercommunale.

COMPTES DE REGULARISATION :

Les comptes de régularisation intègrent des charges à reporter pour un montant de 15 796,18 €.

2.3.2 Commentaires au PASSIF

2.3.2.1 CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent à 352 892,08 €, comprenant les primes d'émission et les réserves. Les capitaux propres constituent une garantie de solvabilité et d'autofinancement de l'intercommunale.

PRIMES D'EMISSION / APPORTS :

Les apports réalisés par les Pouvoirs locaux membres à l'issue de l'exercice 2020 s'élèvent à 63 363,09 €. Les parts sont valorisées à 3,71 € pour les parts B et 18,55 € pour les parts A.

Nombre de part A : 2905

Nombre de part B : 2554

iMio compte au 31/12/2020 333 membres (dont plus de 87% des villes et communes Wallonnes) répartis comme suit :

Catégorie de membres	Nbr de membres
Commune et Ville	229
Province	3
CPAS	72
Zone de Police	7
Zone de secours	9
Intercommunales	8
RCA	5
TOTAL	333

Voici la liste des Pouvoirs locaux ayant adhéres en 2020 :

1	Intercommunale	AIDE
2	Commune	Limbourg
3	CPAS	Seraing
4	CPAS	Léglise
5	Commune	La Roche-en-Ardenne
6	RCA	Léglise
7	RCA	Pépinster
8	CPAS	Gerpennes
9	Commune	Bertrix
10	Intercommunale	AIESH
11	CPAS	Dison
12	Zone de secours	Vesdre-Hoëgne & Plateau
13	CPAS	Rendeux
14	CPAS	Aubange

15	CPAS	Arlon
16	Zone de Police	Condroz
17	Commune	Beyne-Heusay
18	CPAS	Braives
19	Commune	Celles
20	CPAS	Meix-Devant-Virton
21	CPAS	Anderlues
22	CPAS	Le Roeulx
23	CPAS	Amay

Répartition des 229 communes membres :

Catégories (nbre habitants)	Nbr membre	Nbr communes	Reste	En %
0 à 5.000	53	62	9	85%
5.001 à 10.000	72	88	16	82%
10.001 à 15.000	44	49	5	90%
15.001 à 20.000	22	24	2	92%
20.001 à 40.000	29	30	1	97%
40.001 à 100.000	6	6	0	100%
Plus de 100.001	3	3	0	100%
Total général	229	262	33	87%

Province	Nbr membre	Nbr communes	Reste	En %
Province de Hainaut	61	69	8	88%
Province de Liège	69	84	15	82%
Province de Luxembourg	40	44	4	91%
Province de Namur	34	38	4	89%
Province du Brabant wallon	25	27	2	93%
Total général	229	262	33	87%

iMio représente donc aujourd'hui plus de 3.350.000 habitants.

Le registre des associés est repris en annexe du rapport.

RESERVES :

La réserve statutairement indisponible s'élève à 2.021,84 €.

SUBSIDES EN CAPITAL :

Les subsides en capital correspondent aux subsides reçus du Gouvernement Wallon pour des investissements sur logiciens pour un montant net de 8 279,70 €.



2.3.2.2 DETTES

DETTES A PLUS D'UN AN :

Les dettes à plus d'un an sont composées de la dette financière contractée auprès d'une banque pour l'acquisition de notre bâtiment (sous déduction des tranches des exercices précédents et de la tranche échéant dans l'année) pour un total de 1 093 849,92 € en 2020.

DETTES A UN AN AU PLUS :

Les dettes à un an au plus s'élèvent à 791 231,46 € et regroupent les tranches d'emprunts échéant dans l'année pour 64 116,38 € ainsi que les dettes commerciales pour 221 673,66 €. Les dettes fiscales, salariales et sociales s'élèvent à 505 441,42 € et reprennent le solde des rémunérations 2020 à payer en 2021, le pécule de vacances, les reports des congés 2020 et diverses dettes sociales ainsi que la TVA due et l'impôt estimé sur le résultat.

2.3.3 Commentaires du COMPTE DE RESULTATS

Le regroupement suivant nos axes analytiques donne ceci :

	2020	2019	Variation 2019/2020	Variation 2019/2020 (%)
Chiffre d'affaire	4 156 575,94 €	3 600 306,52 €	556 269,42 €	15,5%
Ensemble des charges en personnel	(2 885 099,46) €	(2 406 368,91) €	(478 730,55) €	19,9%
Sous-traitance & hébergement	(940 055,46) €	(840 171,82) €	(99 883,64) €	11,9%
Marge S/ activité	331 421,02 €	353 765,79 €	(22 344,77) €	-6,3%
Frais lié au bâtiment	(76 071,60) €	(103 013,09) €	26 941,49 €	-26,2%
Frais généraux	(91 358,39) €	(87 008,15) €	(4 350,24) €	5,0%
Frais généraux "légaux" (compta, rév, etc)	(93 170,48) €	(95 310,75) €	2 140,27 €	-2,2%
Marketing & Communication	(58 968,52) €	(70 666,56) €	11 698,04 €	-16,6%
Jetons de présence	(20 111,70) €	(28 869,87) €	8 758,17 €	-30,3%
Divers - Taxes	(4 731,18) €	(1 628,46) €	(3 102,72) €	190,5%
Consommation subsides	21 035,01 €	52 873,76 €	(31 838,75) €	-60,2%
Subsides accordés	264 000,00 €	346 208,00 €	(82 208,00) €	-23,7%
EBITDA - Analytique	272 044,16 €	366 350,67 €	(94 306,51) €	-25,7%
Amortissements et réduction de valeur	(115 887,82) €	(165 702,27) €	49 814,45 €	-30,1%
EBIT - Analytique	156 156,34 €	200 648,40 €	(44 492,06) €	-22,2%
Charges de dettes	- €	(3 805,91) €	3 805,91 €	-100,0%
Impôts sur le résultat	(66 460,01) €	(78 314,29) €	11 854,28 €	-15,1%
Résultat final	89 696,33 €	118 528,20 €	(28 831,87) €	-24,3%

Le total des produits hors subsides est de 93,66 %.

Notre objectif était d'atteindre les 80% à l'horizon 2020.

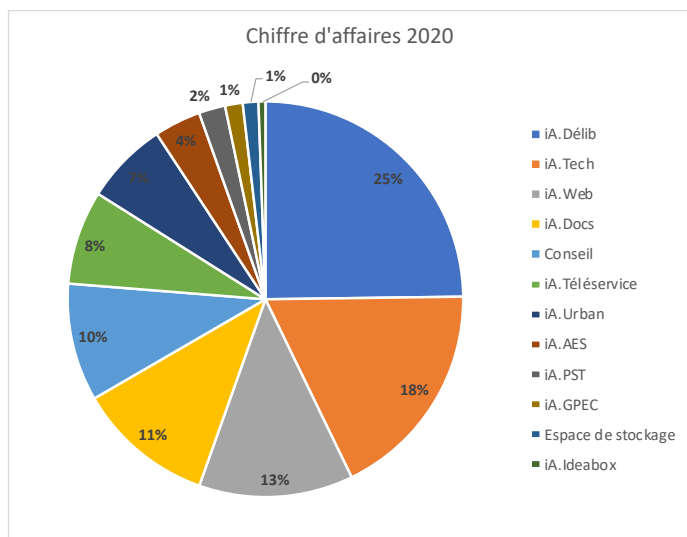
2.3.3.1 Chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires pour 2020 s'établit à 4 156 575,94 € en progression de 15,5% par rapport à 2019.

Cette croissance est à mettre en relation avec l'excellente dynamique commerciale actuelle et l'adhésion massive des Pouvoirs locaux à notre démarche de mutualisation.

La pandémie de la Covid n'a pas eu de réel impact sur notre activité en 2020.

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :



Solutions	2020	2019	Variation
iA.Délib	1 030 404,13 €	915 194,27 €	12,6%
iA.Tech	749 420,31 €	618 534,14 €	21,2%
iA.Web	524 115,44 €	500 635,85 €	4,7%
iA.Docs	466 005,37 €	391 550,25 €	19,0%
Conseil	400 259,77 €	286 527,62 €	39,7%
iA.Téléservice	319 316,95 €	264 319,19 €	20,8%
iA.Urban	282 155,84 €	249 146,86 €	13,2%
iA.AES	158 787,33 €	127 302,56 €	24,7%
iA.PST	89 834,82 €	123 515,08 €	-27,3%
iA.GPEC	59 909,48 €	79 840,90 €	-25,0%
Espace de stockage	52 920,00 €	37 564,80 €	40,9%
iA.Ideabox	23 446,50 €	- €	100,0%
iA.Géo	- €	6 175,00 €	-100,0%
Total	4 156 575,94 €	3 600 306,52 €	15,5%

2.3.3.2 Ensemble des charges en personnel.

L'augmentation de la charge salariale est de 19,9% par rapport à 2019.

Cette augmentation s'explique par :

- l'accroissement de notre équipe de 6 ETP pour nous permettre de faire face au volume en constante croissance de notre activité ;
- l'octroi des indemnités de télétravail covid pour un montant de 26 470,95 € ;
- l'augmentation du coût lié au report des congés non pris en 2019 ;
- l'intégration dans ce poste des rémunérations du président et vice-président.

Ce poste reprend l'ensemble des charges en personnel et notamment :

- Les rémunérations ;
- Véhicules et frais de déplacement ;
- Frais en personnel ;
- Les assurances ;
- Les charges sociales ;
- ...



2.3.3.3 Sous-traitance & hébergement.

Ce poste reprend les frais d'hébergement ainsi que tous les frais d'achat et de prestations relatifs à nos solutions.

Le volume de sous-traitance a augmenté de 11,9% par rapport à 2019. Cette augmentation est principalement liée à l'augmentation des frais d'hébergement OVH (+30%) compte tenu de notre croissance.

2.3.3.4 Marge S/ activité.

La marge sur activité s'établit à 331 421,02 €.

2.3.3.5 Frais généraux (suivant le rapport analytique).

Ce poste reprend l'ensemble de nos frais de fonctionnement suivant les regroupements faits dans nos axes analytiques.

Nos frais généraux ont diminué (10,2%) par rapport à 2019. Cette diminution est principalement due à la période covid (non utilisation du bâtiment et annulation des évènements).

2.3.3.6 Jetons de présence.

Ce poste reprend les jetons de présence de l'ensemble de nos administrateurs à l'exclusion des rémunérations du président et du vice-président qui sont repris dans le poste charges en personnel.

2.3.3.7 Subsidés accordés.

Nos subsides diminuent conformément à notre business plan.

Cette diminution (-23,75% du subside de fonctionnement) traduit notre trajectoire de self-support à l'horizon 2021.

2.3.3.8 Consommation subsides.

Il s'agit de la consommation des subsides en investissement R&D des années précédentes.

2.3.3.9 EBITDA suivant notre analytique

L'EDITDA suivant notre analytique s'établit à 272 044,16 €.

2.3.3.10 Amortissements.

La charge d'amortissement provient de l'amortissement de notre bâtiment, des frais de R&D, de l'installation informatique, du mobilier et du matériel (informatique, téléphonie, ...).

2.3.3.11 EBIT suivant notre analytique

L'EBIT suivant notre analytique s'établit à 156 156,34 €.

2.3.3.12 Résultat final

Le résultat final s'établit à 89 696,33 €.

2.3.4 Comparaison par rapport aux objectifs fixés.

	Budget 2020	2020	Variation budget	Variation budget
Chiffre d'affaire	3 750 000,00 €	4 156 575,94 €	10,8%	406 575,94 €
Ensemble des charges en personnel	(2 680 000,00) €	(2 885 099,46) €	7,7%	205 099,46 €
Sous-traitance & hébergement	(785 000,00) €	(940 055,46) €	19,8%	155 055,46 €
Marge S/ activité	285 000,00 €	331 421,02 €	16,3%	
Frais lié au bâtiment	(100 000,00) €	(76 071,60) €	-23,9%	(23 928,40) €
Frais généraux	(90 000,00) €	(91 358,39) €	1,5%	1 358,39 €
Frais généraux "légaux" (compta, rév, etc)	(103 000,00) €	(93 170,48) €	-9,5%	(9 829,52) €
Marketing & Communication	(70 000,00) €	(58 968,52) €	-15,8%	(11 031,48) €
Jetons de présence	(20 000,00) €	(20 111,70) €	0,6%	111,70 €
Divers - Taxes	(6 000,00) €	(4 731,18) €	-21,1%	(1 268,82) €
Consommation subsides	20 000,00 €	21 035,01 €	5,2%	1 035,01 €
Subsides accordés	264 000,00 €	264 000,00 €	0,0%	- €
EBITDA - Analytique	180 000,00 €	272 044,16 €	51,1%	
Amortissements et réduction de valeur	(130 000,00) €	(115 887,82) €	-10,9%	(14 112,18) €
EBIT - Analytique	50 000,00 €	156 156,34 €	212,3%	
Charges de dettes		- €		- €
Impôts sur le résultat	(50 000,00) €	(66 460,01) €	32,9%	16 460,01 €
Résultat final	- €	89 696,33 €		

Au regard des objectifs que nous nous étions fixés lors de l'assemblée générale, il est à remarquer que nos résultats diffèrent fortement principalement sur le chiffre d'affaires, les charges en personnel et certains frais (hébergement OVH, frais de bâtiment, frais en marketing).

Chiffre d'affaires :

En terme de chiffre d'affaires, nous avons réalisé 110,8% des objectifs qui avaient été fixés. Cela s'explique par l'excellente dynamique commerciale ayant débouché sur 252 nouvelles commandes en 2020 représentant un chiffre d'affaires commandé de 2 081 179,03 €.

Solutions	Budget 2020	2020	Variation budget	Variation budget (%)
iA.Délib	940 000,00 €	1 030 404,13 €	90 404,13 €	9,6%
iA.Tech	650 000,00 €	749 420,31 €	99 420,31 €	15,3%
iA.Web	510 000,00 €	524 115,44 €	14 115,44 €	2,8%
iA.Docs	400 000,00 €	466 005,37 €	66 005,37 €	16,5%
Conseil	250 000,00 €	400 259,77 €	150 259,77 €	60,1%
iA.Téléservice	300 000,00 €	319 316,95 €	19 316,95 €	6,4%
iA.Urban	320 000,00 €	282 155,84 €	(37 844,16) €	-11,8%
iA.AES	145 000,00 €	158 787,33 €	13 787,33 €	9,5%
iA.PST	130 000,00 €	89 834,82 €	(40 165,18) €	-30,9%
iA.GPEC	60 000,00 €	59 909,48 €	(90,52) €	-0,2%
Espace de stockage	45 000,00 €	52 920,00 €	7 920,00 €	17,6%
iA.Ideabox	- €	23 446,50 €	23 446,50 €	
iA.Géo	- €	- €	- €	
Total	3 750 000,00 €	4 156 575,94 €	406 575,94 €	10,8%

Charges en personnel :

Compte tenu du volume des commandes et de la charge de travail, le conseil d'administration a décidé de revoir le plan d'engagement et a autorisé le recrutement de personnel complémentaire (engagement de 6 ETP en 2020).

De plus, la pandémie et le télétravail ont eu pour conséquence l'apparition en 2020 de frais pour le télétravail et un plus gros volume de report des congés sur 2021.

Cela s'est traduit par une augmentation des frais en personnel de 7,7% par rapport à nos prévisions.

Variation dans les frais :

Le volume de sous-traitance a fortement augmenté. Cette augmentation est principalement liée à l'augmentation des frais d'hébergement OVH (+30%) compte tenu de notre croissance.

La pandémie et le télétravail ont eu pour conséquence :

- Une diminution des frais de bâtiment ;
- Une diminution des frais de carburant ;
- Une diminution des frais en marketing vu l'annulation des événements.



2.4 LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'article 1523-16 du CDLD prescrit que « Les administrateurs établissent [...]un rapport dans lequel ils rendent compte de leur gestion. »

Le Code des sociétés et des associations « CSA » fixe le contenu du rapport de gestion à l'article 3:6.

Outre ces éléments, les informations suivantes sont communiquées à l'assemblée générale :

1. RISQUES ET INCERTITUDES

Le conseil d'administration ne peut préjuger des risques inhérents à toute activité économique et qui pourraient modifier les perspectives de la société.

Tenant compte des comptes annuels de la société, aucun risque majeur n'est à signaler quant à la continuité de l'entreprise.

Il est néanmoins impératif que le Gouvernement Wallon continue à nous apporter son soutien pour que nous puissions atteindre les objectifs visés lors de la création de l'Intercommunale.

Afin de respecter notre plan financier, il est nécessaire de bénéficier des apports financiers de la Région Wallonne de l'ordre de 111.000 € pour 2021

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément important n'est à signaler.

3. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant.

4. SUCCURSALES DE LA SOCIETE

Néant.

5. JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUITE

Néant pour autant qu'iMio reçoive le soutien du Gouvernement Wallon en 2021 comme prévu dans le plan financier.

6. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

L'intercommunale n'a pas pour politique de recourir à l'usage d'instruments financiers particuliers l'exposant à des risques financiers.

7. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

A l'exception des développements informatiques, il n'y a pas eu d'activités en matière de recherche et de développement.

8. JUSTIFICATION DE L'INDEPENDANCE ET DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE COMPTABILITE ET D'AUDIT D'AU MOINS UN MEMBRE DU COMITE D'AUDIT

Vu l'article 45 des statuts de l'intercommunale "Constitution, composition, mission":

Le conseil d'administration constitue en son sein un comité d'audit.

Le comité d'audit est composé de membres du conseil d'administration qui ne sont pas membres du bureau exécutif. Le nombre maximum de membres du comité d'audit ne peut pas être supérieur à vingt-cinq pourcents du nombre de membres de conseil d'administration.

Le président du comité d'audit est désigné par les membres du comité.

Au moins un membre du comité d'audit dispose d'une expérience pratique et/ou de connaissances techniques en matière de comptabilité ou d'audit.

Le titulaire de la fonction dirigeante au sein de l'intercommunale est systématiquement invité aux réunions, avec voix consultative.

Le conseil d'administration définit les missions du comité d'audit, lesquelles comprennent au minimum les missions suivantes :

1° la communication au conseil d'administration d'informations sur les résultats du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés et d'explications sur la façon dont le contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés ont contribué à l'intégrité de l'information financière et sur le rôle que le comité d'audit a joué dans ce processus ;

2° le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et présentation de recommandations ou de propositions pour en garantir l'intégrité ;

3° le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'intercommunale ou de l'organisme ainsi que du suivi de l'audit interne et de son efficacité ;

4° le suivi du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés, en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le commissaire du Gouvernement et, le cas échéant, par le réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés ;

5° l'examen et suivi de l'indépendance du commissaire du Gouvernement et, le cas échéant, du réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés, en particulier pour ce qui concerne le bien-fondé de la fourniture de services complémentaires à la société.

Le comité d'audit fait régulièrement rapport au conseil d'administration sur l'exercice de ses missions, au moins lors de l'établissement par celui-ci des comptes annuels, et le cas échéant, des comptes consolidés.

Vu que madame Emmanuelle Lelong est avocate d'affaire et possède l'expertise technique et juridique pour auditer le fonctionnement de l'intercommunale;

Vu l'expérience acquise par l'équipe proposée en matière de gestion et de bonne gouvernance;

Vu que l'équipe proposée dispose donc de l'expérience pratique et de toutes les compétences techniques en matière de gouvernance, de comptabilité et d'audit;

Le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de désigner comme membre du Comité d'audit Rudy Delhaise, Damien Wathelet, Emmanuelle Lelong et Bernard Löwenthal.

Ces personnes sont expérimentées dans la gestion. Le Conseil d'Administration est d'avis que ces personnes peuvent également être considérées comme indépendantes.

Le comité d'audit s'est réuni le 16/04/2021 avec le collège des réviseurs.

2.5 LES REGLES D'EVALUATION

Suivant les décisions du Conseil d'Administration, les règles d'évaluation suivantes ont été appliquées pour l'établissement des comptes :

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont pris en charge au moment où ils sont engagés.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à l'article 3-38 de l'A.R. du 29/04/2019, les immobilisations incorporelles acquises de tiers ou par apport sont valorisées à leur prix d'acquisition et les autres sont valorisées à leur coût de revient. Elles font l'objet, en cas d'utilisation limitée dans le temps, d'amortissements linéaires aux taux de 20%. Les amortissements sont calculés prorata temporis en fonction de la date d'acquisition et en nombre de jour.

Les projets de développement informatiques sont comptabilisés comme « immobilisation en cours » jusqu'à leur date de mise en service. Les amortissements sont calculés prorata temporis en fonction de la date d'acquisition et en nombre de jour.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition, de revient, ou valeur d'apport, y compris les frais accessoires, conformément aux articles 3-14, 3-15 et 3-17 de l'A.R. du 29/04/2019.

Les immobilisations corporelles à utilisation limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires aux taux suivants :

- Immeubles : 3% (linéaire)
- Installations : 10% (linéaire)
- Machines et outillage : 20% (linéaire)
- Mobilier et matériel de bureau : 20% (linéaire)
- Matériel roulant : 20% (linéaire)
- Matériel informatique : 33,33% (linéaire)
- Aménagement des locaux : 10% (linéaire)
- Frais accessoires : 0% - 100% (linéaire)

Les amortissements sont calculés prorata temporis en fonction de la date d'acquisition et en nombre de jour pour les immobilisations dont la mise en service est directe.

Immeubles :

Concernant l'immeuble acquis en 2017, dont la partie terrain et construction ont fait l'objet d'un investissement sur base de la valeur d'acquisition, les règles suivantes seront d'application :

- Tous les travaux de maintien de l'actif qui seront effectués par la suite feront l'objet d'une prise en charge directe ;
- Par contre, tout ce qui concourt à augmenter la valeur du patrimoine immobilier fera l'objet d'un investissement.

Matériel informatique :



A dater de l'exercice comptable 2018, le seuil absolu à partir duquel l'on comptabilise une immobilisation est fixé à 3.000,00 euros ; en dessous de ce montant, il y a prise en charge immédiate.

Par dérogation au paragraphe précédent, à l'occasion d'un nouvel engagement, le premier équipement, qui a été acheté par IMIO et fourni au nouvel engagé, fait l'objet d'un investissement, quel que soit le prix d'acquisition de l'équipement.

Frais accessoires :

Les frais accessoires sont amortis de 0 à 100%.

Les frais accessoires sur terrains quant à eux subissent une réduction de valeur l'année de l'acquisition.

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et créances sont inscrites à leur prix d'acquisition déduction faite des montants non appelés. Toutefois, une évaluation individuelle de chaque participation est établie en tenant compte de différents critères tels que la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle une participation est détenue.

Les créances et les cautionnements sont inscrits à leur valeur nominale.

Les moins-values constatées sur les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur selon le prescrit de l'article 3-44 de l'A.R. du 29/04/2019.

CREANCES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les créances sont reprises à leur valeur nominale conformément à l'article 3-45 de l'A.R. du 29/04/2019.

Les créances font l'objet de réductions de valeur si des risques de non-récupération, de moins-value ou de dépréciations probables existent.

Lorsqu'il apparaît qu'une créance est définitivement perdue, cette perte est directement enregistrée au compte de résultats.

Au moins annuellement, une évaluation, par le conseil d'administration, est faite au niveau des créances commerciales en vue d'appliquer d'éventuelles réductions de valeur. Cette comptabilisation éventuelle se fait sur base de documents probants, tels que rappels, recommandés, courriers d'avocats, justifiant cette prise de décision.

STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de revient (article 3-15 de l'A.R. du 29/04/2019) éventuellement majorés, compte tenu du degré d'avancement des travaux, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient conformément à l'article 3-49 de l'A.R. du 29/04/2019.

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Les composants de ces rubriques sont repris à leur valeur nominale.



Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur, conformément à l'article 3-52 de l'A.R. du 29/04/2019.

PLUS-VALUES DE REEVALUATION

Les plus-values de réévaluation sont traitées en conformité à l'article 3-35 de l'A.R. du 29/04/2019.

SUBSIDES RECUS EN CAPITAL

Les subsides en capital sont repris pour les montants reçus, déduction faite des impôts différés. Des réductions échelonnées sont déduites au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles lesdits subsides ont été obtenus, et le cas échéant, à concurrence du solde, en cas de réalisation ou de mise hors service de ces immobilisations.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles, conformément aux articles 3-28 à 3-33 de l'A.R. du 29/04/2019. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été constituées.

DETTES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les emprunts et les dettes sont évalués à leur valeur nominale en application de l'article 3-55 de l'A.R. du 29/04/2019. Elles sont majorées, le cas échéant, des intérêts de retard ou d'autres pénalités dues.

DEVISES

Les avoirs, dettes, droits et engagements libellés en devises sont convertis en euro sur base des cours officiels des changes. Les différences de change sont comptabilisées en produits ou en charges.

A la clôture de l'exercice, les postes en devises sont réévalués au taux de change de clôture et les écarts de conversion sont compensés par devises. Les écarts de conversion négatifs sont pris en charge et les écarts de conversion positifs sont reportés (au passif). Les écarts de conversion sur les valeurs disponibles et les placements de trésorerie en devises sont immédiatement pris en compte de résultats.



3 LES PARTICIPATIONS

(Article L1523-16 du CDLD)

Les administrateurs arrêtent le rapport spécifique du Conseil d'administration sur les prises de participation réalisées au cours de l'exercice.

Dans le cadre du projet d'acquisition / construction d'un nouveau bâtiment pour notre intercommunale, le Conseil d'Administration a décidé en 2016 de souscrire une part C1 « autres pouvoirs publics » dans le capital d'IGRETEC au prix de 6,20 €. Cette prise de participation permet à iMio d'avoir recours aux services d'IGRETEC dans le cadre d'une relation inHouse.

Nous n'avons cependant pas de représentant au sein des organes de gestion d'IGRETEC ni aucun autre organisme.



4 ANNEXES

Les annexes suivantes font partie intégrante du rapport de gestion pour l'année 2020 :

1. Comptes annuels 2020 – format BNB
2. Rapport des réviseurs
3. Registre des associés
4. Rapport du Conseil d'Administration concernant les prises de participation

4.1 Synthèse

IMIO SC	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires	668 820,00	1 388 837,13	1 255 354,86	1 624 043,07	2 009 532,85	2 318 238,91	3 080 827,39	3 600 306,52	4 156 575,94
		107,65%	-9,61%	29,37%	23,74%	15,36%	32,90%	16,86%	15,45%
Produits d'exploitation non récurrents	0,00	-15 000,00	0,00	5 500,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
Subsides	1 111 000,00	1 280 000,00	1 018 380,49	945 250,00	835 123,00	855 884,51	863 742,49	346 208,00	264 000,00
Subside fonctionnement	1 111 000,00	1 280 000,00	1 018 380,49	945 250,00	835 123,00	801 020,00	748 607,00	346 208,00	264 000,00
		15,21%	-20,44%	-7,18%	-11,65%	-4,08%	-6,54%	-53,75%	-23,75%
Subside projets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 864,51	115 135,49	0,00	0,00
Autres produits et récupération de frais	4 893,74	10 102,42	11 004,68	14 937,97	22 735,58	24 802,97	43 533,36	50 357,68	53 178,88
Total des produits d'exploitation	1 784 713,74	2 663 939,55	2 284 740,03	2 589 731,04	2 867 391,43	3 213 926,39	3 988 103,24	3 996 872,20	4 473 754,82
		49,26%	-14,23%	13,35%	10,72%	12,09%	24,09%	0,22%	11,93%
Approvisionnements et TVA intracom	-362 136,76	-895 767,95	-339 799,95	-471 096,42	-628 670,10	-751 996,85	-1 187 476,58	-840 171,83	-940 055,46
Services et biens divers	-214 813,56	-322 454,53	-429 561,27	-425 962,65	-419 766,13	-471 885,15	-576 003,13	-605 369,19	-565 595,28
Batiment	-48 877,40	-70 749,80	-76 619,27	-75 076,94	-69 710,86	-83 191,06	-73 862,28	-58 385,62	-44 151,91
Véhicules	-30 599,51	-64 603,55	-69 903,22	-84 348,53	-85 368,35	-116 308,89	-176 428,40	-206 331,86	-214 379,03
Administration / Divers	-39 740,55	-60 343,70	-66 399,10	-79 011,17	-67 941,21	-63 039,38	-89 939,25	-123 433,01	-57 022,39
Téléphonie et internet	-12 088,68	-15 556,76	-24 890,64	-33 798,11	-44 323,14	-34 169,09	-31 731,25	-37 122,95	-43 062,50
Assurances	0,00	0,00	-2 760,79	-11 759,84	-12 788,90	-13 337,44	-11 265,94	-8 516,26	-21 852,92
Honoraires	-42 643,33	-67 293,63	-154 750,28	-92 484,38	-92 765,08	-108 774,14	-99 704,09	-94 819,75	-92 336,43
Marcom	-40 864,09	-35 107,09	-20 433,68	-34 263,47	-26 924,20	-34 785,75	-60 275,02	-47 889,87	-42 586,62
Dons et libéralité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00
Administrateurs	0,00	-8 800,00	-13 804,29	-15 220,21	-19 944,39	-18 279,40	-22 796,90	-28 869,87	-40 203,48
Total des charges d'exploitation	-576 950,32	-1 218 222,48	-769 361,22	-897 059,07	-1 048 436,23	-1 223 882,00	-1 763 479,71	-1 445 541,02	-1 505 650,74
		111,15%	-36,85%	16,60%	16,87%	16,73%	44,09%	-18,03%	4,16%
Marge Brut d'Exploitation	1 207 763,42	1 445 717,07	1 515 378,81	1 692 671,97	1 818 955,20	1 990 044,39	2 224 623,53	2 551 331,18	2 968 104,08
		19,70%	4,82%	11,70%	7,46%	9,41%	11,79%	14,69%	16,34%
Rémunérations, charges sociales et pensions	-1 180 971,76	-1 409 447,25	-1 503 846,10	-1 608 884,25	-1 666 290,36	-1 923 486,11	-2 019 388,16	-2 203 215,45	-2 682 340,51
		19,35%	6,70%	6,98%	3,57%	15,44%	4,99%	9,10%	21,75%
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	26 791,66	36 269,82	11 532,71	83 787,72	152 664,84	66 558,28	205 235,37	348 115,73	285 763,57
		35,38%	-68,20%	626,52%	82,20%	-56,40%	208,35%	69,62%	-17,91%
Amortissements	-3 713,28	-13 736,07	-98 680,82	-116 962,67	-82 818,90	-131 681,60	-159 410,12	-154 002,27	-118 587,82
Réduction de valeur								-11 700,00	2 700,00
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00	(55 000,00)	-95 246,86	150 246,86	0,00	0,00	0,00
Autres charges d'exploitation	-5 847,50	-347,50	-868,00	-5 868,00	-911,89	-10 589,87	-11 885,71	-12 266,89	-12 430,63
Bénéfice d'exploitation	17 230,88	22 186,25	-88 016,11	-94 042,95	-26 312,81	74 533,67	33 939,54	170 146,57	157 445,12
		28,76%	-496,71%	6,85%	-72,02%	-383,26%	-54,46%	401,32%	-7,47%
Produits financiers	2 777,86	6 309,63	103 106,94	90 248,86	56 761,10	58 307,33	58 283,92	52 873,76	21 035,01
Charges financières	-5 434,66	-4 391,66	-3 128,66	-5 365,11	-8 674,01	-21 935,88	-21 870,92	-26 177,84	-22 323,79
Bénéfice de l'exercice avant impôts	14 574,08	24 104,22	11 962,17	-9 159,20	21 774,28	110 905,12	70 352,54	196 842,49	156 156,34
		65,39%	-50,37%	-176,57%	-337,73%	409,34%	-36,57%	179,79%	-20,67%
Impôts sur le résultat	-14 319,25	-22 337,21	-11 312,29	12 389,59	-623,46	-89 760,79	-45 525,04	-78 314,29	-66 460,01
Bénéfice de l'exercice	254,83	1 767,01	649,88	3 230,39	21 150,82	21 144,33	24 827,50	118 528,20	89 696,33
		593,41%	-63,22%	397,07%	554,75%	-0,03%	17,42%	377,41%	-24,32%
Capacité d'AutoFinancement (CAF)	1 190,25	9 193,45	-3 776,24	84 944,20	142 455,48	-55 728,26	125 953,70	231 356,71	184 549,14
		672,40%	-141,08%	-2349,44%	67,70%	-139,12%	-326,01%	83,68%	-20,23%